

Préparation de la rentrée 2010 : encore des suppressions de postes !

Voir p. 2

Retraites : Congrès d'étude FSU le mardi 4 mai

Voir p. 4

Dispensé de timbrage: **GELLAINVILLE PPDC**

Second Degré-28

Le Bulletin
de la Section d'Eure-&-Loir du SNES (fsu)

ISSN 0761-8107 Directeur de la Publication: Olivier MIMEAU C.P.P.A.P.: 1212 S 07639

Imprimé au S.N.E.S.-28 * 3, rue Louis-Blériot * 28300 CHAMPHOL

Tél. : 02.37.21.16.91

Fax : 02.37.21.39.89

Courriel : snes28@orleans.snes.edu

N° 79

Avril 2010

0,70 €

Dépôt légal : 2ème trimestre 2010



Déposé le 6 avril 2010

Economies !!!

Le dernier « coup » du ministre de l'Education nationale Luc Chatel en dit long sur la politique menée par ce gouvernement : revaloriser uniquement les sept premières années de carrière. Quelle bonne idée ! Diviser pour mieux régner, au mépris des idées de justice et d'égalité. Où est le dialogue social ? Le SNES demande depuis des années la revalorisation du point d'indice, afin que chacun puisse bénéficier d'une revalorisation salariale indispensable...

La régression sociale se poursuit : une « réforme du lycée » pour masquer une politique d'économies, une formation des maîtres réduite à peau de chagrin, mais aussi un allongement prévisible de la durée de la cotisation pour une retraite à taux plein de moins en moins accessible. A chaque fois les mauvais choix, à chaque fois l'intérêt général sacrifié... La victoire de la gauche aux élections régionales semble sonner comme un rejet clair et net de cette politique par une partie grandissante du pays.

Dans notre département, malgré une hausse du nombre d'élèves, les suppressions de postes se poursuivent. Quelle arithmétique étrange, qui veut que 122 élèves de plus dans les collèges = 7 postes en moins ! Cela signifie des projets et des groupes qui disparaissent, des classes plus chargées, des collègues non remplacés, la multiplication des compléments de service et des heures supplémentaires. Nous aurons donc moins de temps à consacrer à nos élèves, plus de fatigue, de stress... Bienvenue aux néo-titulaires, qui n'auront désormais même plus d'année de formation pour se mettre dans le bain !

Encore une fois, la réponse à apporter à ces choix est évidente. La résistance : dans la rue tout d'abord, comme l'ont montré les dernières journées d'action, notamment celle du 23 mars qui a rassemblé 2 000 personnes dans les rues de Chartres, mais aussi dans les établissements comme par exemple au collège Hélène-Boucher où des collègues se battent pour sauver quatre postes et trois classes, ou au lycée Fulbert où des collègues se sont rassemblés le 22 mars et ont occupé, pour la soirée, leur établissement.

Une nouveauté : les parents d'élèves commencent à réagir, comme au collège Marcel-Pagnol de Vernouillet qui a été bloqué pendant deux jours par des parents en colère face à la fermeture de deux classes.

La lutte se mène aussi à l'intérieur des établissements : le rejet par la plupart des conseils d'administration de la décision prise par le conseil général de confier à la Sodexo la livraison des matières premières pour la restauration scolaire aux collèges du département, suivi par l'abandon de cette mesure par le conseil général, montre que la lutte peut être gagnante.

Continuons donc à nous faire entendre et à porter haut les valeurs de service public et d'éducation pour tous.

Franck Mousset, Frédérique Marchand-Selvais Page 1

SOMMAIRE

Éditorial.....	1
Groupe de travail sur la rentrée 2010 dans les collèges.....	2
Déclaration au CTPD du 2 Avril 2010.....	2
Restauration scolaire dans les collèges	3
Congrès d'étude.....	4

Groupe de travail sur la rentrée 2010 dans les collèges

Initialement, le CTPD était prévu le 26 mars. Pour les raisons évoquées dans la déclaration ci-dessous, l'ensemble des représentants des personnels a décidé de le boycotter. A l'heure où nous imprimons, nous ne pouvons donc faire que le compte-rendu du groupe de travail.

Pour commencer, l'Inspecteur d'académie est assez longuement intervenu sur les UPI. Trois nouvelles unités s'ouvriront à la rentrée dans les collèges de Brou, Nogent-le-Roi et Mathurin Régnier à Chartres, ce qui portera leur nombre à 14. Il faudra encore en ouvrir deux supplémentaires en septembre 2011 afin de couvrir l'ensemble des besoins de l'Eure-et-Loir, et envisager sans doute de nouvelles ouvertures en lycée professionnel (une seule existe actuellement à Jehan de Beauce). D'ici là, il sera difficile de respecter la limite de 10-12 élèves par unité, seuil pourtant indispensable pour un suivi correct des dossiers et une intégration satisfaisante dans les classes de collège. L'Inspecteur d'académie reconnaît aussi que, étant donné l'insuffisance de l'enveloppe destinée aux collèges, il a été contraint de financer les trois nouvelles ouvertures d'UPI avec des moyens pris au 1er degré.

Lors de l'examen de la répartition des moyens dans chaque collège, nous savons systématiquement dénoncé les situations où le nombre d'heures supplémentaires était égal ou supérieur à deux par enseignant. C'est le cas notamment en SVT, Technologie, Sciences Physiques où nos collègues sont plus ou moins contraints de les « accepter » sous peine de voir les groupes disparaître, mais aussi en Arts Plastiques et en Éducation Musicale où les collègues sont isolés. Nous avons également systématiquement demandé la suppression des compléments de service lorsque le volume horaire de ceux-ci était équivalent au volume d'HSA dans la matière concernée.

Enfin, nous avons fait part de quelques inquiétudes concernant les SEGPA. Sur le document de travail fourni, les HSA des SEGPA n'apparaissent pas. Or, nous sommes convaincus que, si elles étaient indiquées, elles révéleraient des charges de travail particulièrement lourdes en Anglais et en Technologie.

Frédérique Marchand-Selvais, Olivier Mimeau

DÉCLARATION DU SNEP-28 ET DU SNES-28 FSU AU CTPD DU 2 AVRIL 2010

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Mesdames et Messieurs les membres du CTPD,

Pour commencer, nous tenons à exposer les raisons qui nous ont poussé à refuser de siéger au CTPD de vendredi dernier. En effet, le CTPD était prévu après les commissions paritaires qui actent officiellement les mesures de carte scolaire c'est-à-dire plus précisément les créations et surtout les suppressions de postes, donnant le signe d'une discussion impossible sur les suppressions de postes.

De plus, la tenue du groupe de travail et du CTPD le même jour ne permet pas d'obtenir de vraies améliorations quant aux suppressions de postes, aux compléments de service et aux heures supplémentaires. Le calendrier des années précédentes en permettait un certain nombre.

Ce CTPD chargé d'examiner la rentrée 2010 dans les collèges se tient dans un contexte de contestation et de mobilisation très fortes. Dans de nombreux collèges en effet, il a été nécessaire de tenir deux CA consécutifs en raison du rejet des DGH insuffisantes et des HSA trop importantes (Bonneval, Mathurin Régnier par exemple). Des actions ont été menées, conjointement ou non avec les parents d'élèves, et fréquemment relayées par la presse (Hélène Boucher à Chartres, Marcel Pagnol à Vernouillet ou Jean Racine Maintenon), des établissements ont demandé des audiences...

Les grèves des 12 et 23 mars dans le 2nd degré ont été à nouveau l'occasion pour nos collègues d'exiger une rentrée dans d'autres conditions et notamment l'arrêt des suppressions de postes.

L'année prochaine malgré 122 élèves de plus dans les collèges, ce sont encore 7 postes qui sont supprimés, solde de 29 suppressions et de 22 créations.

Le nombre de postes à compléments de service est à peu près identique à celui de l'an dernier où il avait cependant augmenté de 25 %. En revanche, on assiste cette année à une augmentation de 25 % du nombre de BMP. Les services partagés font donc désormais partie du fonctionnement « normal » des établissements. De plus, nous constatons la multiplication des petits compléments de service y compris dans des disciplines autres que celles à faible horaire par classe ; ainsi, on reste bien dans la gestion à l'heure près. En outre, certains compléments de service ne semblent pas pertinents, nous avons d'ailleurs fait un certain nombre de demandes concernant notamment des compléments de service dont le volume horaire est équivalent au volume d'HSA dans la discipline et nous serons attentifs aux réponses que vous nous ferez. Il faut de même créer des postes dans les établissements où les besoins (BMP, compléments de service, heures supplémentaires) sont équivalents à un poste. Cela permettrait dans le même temps de réduire considérablement le nombre de BMP et ainsi permettre aux TZR d'effectuer leur réelle mission : le remplacement.

Ainsi dans les collèges d'Eure et Loir ce seront en moyenne 6 professeurs par établissement qui seront concernés par des services partagés, sans compter les BMP. Même si nous notons les efforts pour que ces compléments se fassent dans des établissements relativement peu éloignés, c'est trop ! Cette situation dégradée n'est pas une nouveauté, loin de là... Depuis plusieurs années, dans cette instance, nous dénonçons l'opération de destruction du service public d'éducation. L'augmentation significative des HSA, la multiplication des compléments de service, une dotation horaire globale ne permettant pas de développer des options en nombre suffisant, des classes qui se chargent de plus en plus... pour la partie la plus visible.

Il faut ajouter à cette liste l'ensemble des dispositifs qui s'accroissent et surchargent de plus en plus notre travail au quotidien, notamment dans les collèges, le livret de compétences, la formation des enseignants, l'« accueil » des fonctionnaires stagiaires, les pratiques managériales longtemps étrangères à l'Éducation Nationale qui régissent désormais le fonctionnement des établissements. Ajoutons à cela les réformes régressives comme celle des PPRE ou du lycée qui vont dans le sens d'une individualisation du traitement de la difficulté scolaire et renvoient progressivement les élèves à la responsabilité individuelle de leur réussite ou de leur échec, l'État se contentant d'afficher la volonté d'assurer une certaine mixité des élites par le développement de dispositifs particuliers pour les élèves les plus méritants (bourses au mérite...).

Nous ne pouvons pas finir sans évoquer :

- D'une part la situation du remplacement : que des élèves n'aient pas d'enseignant pendant plusieurs

semaines n'est pas tolérable. La difficulté à trouver des contractuels n'est pas une réponse acceptable quand dans le même temps on a supprimé des postes de TZR par dizaines. (En EPS, il a fallu attendre plusieurs semaines pour trouver un contractuel à Châteauneuf ainsi qu'à Nogent le Roi)

- D'autre part, le sort réservé aux futurs stagiaires : ils seront mis directement sur le terrain à temps plein dès le jour de la rentrée, sans autre formation véritable que 4 semaines réparties autour des vacances de février ! Quant à leur tuteur, non déchargé, non formé, il sera pourtant censé assurer la formation du stagiaire sur de nouvelles heures supplémentaires ! La surcharge de travail sera vite insurmontable pour le stagiaire comme pour le tuteur, rendant impossible une réelle formation professionnelle. Enseigner est un métier qui s'apprend.

Restauration scolaire dans les collèges : Sortir de l'impasse pour retrouver de la sérénité, nous avons enfin été entendus !!!

Compte rendu (FSU, AI, et SNPDEN) de l'audience avec le Président du Conseil Général du 19 mars 2010

Nous avons rencontré le président du conseil général à propos de l'organisation de la restauration scolaire le vendredi 19 mars en présence de son directeur de cabinet, du responsable du service éducation et du président de la commission éducation. La réunion se déroulait au Conseil Général.

Après avoir fait un bref constat de la situation et remis aux représentants syndicaux un courrier du Ministère daté du 19 Mars, rappelant la compétence de la collectivité en matière de restauration des collèges et incitant le CG à travailler en partenariat avec les collèges, le président a convenu : qu'il n'y aurait pas d'autres établissements que les six entrés dans le dispositif, que le dispositif Sodexo ne pourrait pas faire l'unanimité, que les prix de revient en sont plus chers, même s'il discute l'ampleur du différentiel.

Il nous a rappelé que le contrat de marché unique avec la Sodexo était signé jusqu'au 16 octobre 2010 sans obligation de renouvellement et il nous a précisé que rien ne liait le Conseil Général à cette entreprise tant sur les plans juridique que financier et idéologique : l'arrêt et le non élargissement du dispositif, contrairement à ce qui a été dit, ne « posera pas de problème au Conseil Général sur le plan financier ». « Il faut faire cesser cette rumeur selon laquelle cela mettrait les finances du CG28 en danger » nous a-t-il déclaré.

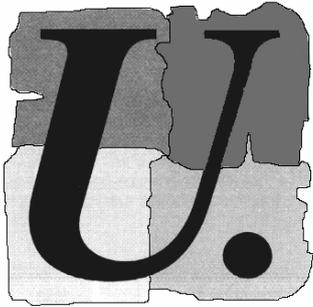
Le Président nous a réaffirmé les objectifs du Conseil Général sur la restauration scolaire : politique tarifaire, traçabilité, hygiène, plan nutritionnel, équilibre alimentaire ... mais sans faire d'exclusive sur son mode d'organisation. Il devrait en tout état de cause être fondé sur une délégation de compétence accordée aux EPLE.

Dans ce contexte, il nous a invité à participer à un premier groupe de travail le 30 mars prochain pour évoquer d'autres pistes d'organisation possible de la restauration scolaire dans les collèges. Le marché unique avec la Sodexo ne serait donc plus d'actualité. Nous participerons à ce groupe de travail et serons extrêmement vigilants au déroulement des opérations.

Nous ferons des propositions pour l'instauration de plusieurs groupements d'achat avec une logique de service public. Nous avons insisté sur l'importance du calendrier (la mise en œuvre de groupements d'achat dès janvier 2011 paraît difficile compte tenu des délais inhérents au déroulement des réunions du groupe de travail, à la négociation à mener avec les autorités académiques en matière de postes administratifs à implanter dans les EPLE éventuellement sièges de groupements, à la passation des marchés publics... ; c'est pourquoi nous avons demandé que le temps ne soit pas un frein aux discussions) et sur la nécessité de tenir compte du rôle des conseils d'administration des collèges.

En fait, nous aurions dû commencer par cette étape de concertation ce qui aurait évité de se retrouver dans une situation de blocage. Mais nous nous félicitons de cette nouvelle orientation du Conseil Général. Pour arriver à ce résultat, nous pensons que l'unité d'action de nos organisations syndicales a été un élément déterminant. De plus, le Conseil Général ne peut plus ignorer notre détermination et notre représentativité. Le rapport de force créé sur cette base sera utile pour nous faire entendre. Collectivement il faudra savoir le rappeler, comme il faudra savoir rappeler que notre unique objectif est de tout faire pour que nos élèves puissent trouver dans le service public toutes les qualités que chaque citoyen est en droit d'attendre de celui-ci. D'autres étapes s'annoncent, et d'autres chantiers s'ouvriront : nous saurons y prendre toutes nos responsabilités (les difficultés notamment rencontrées avec la Sté ADN dans le domaine informatique ont été rappelées en fin de rencontre ; le président du CG a affirmé qu'il exercerait si nécessaire ses responsabilités envers cette société).

Nous continuerons à vous informer régulièrement sur les différentes étapes des négociations de la future organisation de la restauration scolaire pour que chacun puisse dans son établissement avoir des échanges et nous faire remonter ses remarques et propositions.



Congrès Retraites

Mardi 4 mai 2010

Au Lycée Jehan de Beauce à chartres

**INFORMER
DEBATTRE
POUR AGIR**

Ce congrès sera animé par **Anne Féray**, responsable nationale de la FSU. Elle est co-auteure de toutes les publications de la FSU qui traitent la question des retraites.

Cette initiative est un congrès d'étude, par conséquent, le délai de demande d'autorisation d'absence va jusqu'à fin avril mais nous vous encourageons à la demander le plus rapidement possible, dès la réception de la convocation.

Le matin de 9 h à 12 h

- Les enjeux : les pistes gouvernementales, vers une aggravation des réformes de 1993 et 2003 ?
- Le rapport du COR de janvier 2010 : vers une réforme systémique
- Les femmes et la retraite.
- Les jeunes et la retraite.

L'après midi de 14 h à 17 h

- Mener le débat sur l'équité, la justice, le financement
- Le rapport du COR d'avril 2010
- Les revendications de la FSU
- Développer l'action.

A la Réception de ce talon d'inscription nous te ferons parvenir une convocation qui donne droit à une autorisation d'absence

Participation au congrès retraites de la FSU 28

Le mardi 4 mai au lycée Jehan de Beauce

Nom et Prénom.....
Catégorie..... Établissement ou service

Adresse.....
Téléphone..... Mel.....

Repas au lycée OUI NON

Retournez ce talon à la FSU 28, 3 rue Louis Blériot, 28 300 Champhol